



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°12

Réunion de bureau du vendredi 12 janvier 2024

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MME B. GIURAN et MM. C. CASTROFLORIO, Y. SIAD, J. GRAGLIA, J. ALEXANDRE, A. MARY.

---

Excusés : MM. J. THAON, L. CAPPATTI

---

### **Début de la séance : 19h00**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

La commission départementale de l'arbitrage présente tous ses meilleurs vœux pour cette année 2024 à Monsieur le Président du District, à tous les membres du Comité de Direction, le personnel du District, à tous les clubs azuréens, ainsi qu'aux licenciés et bénévoles. Elle remercie tous les clubs et les officiels qui se sont manifestés lors de cette période des vœux et notamment Bruno COUE ancien arbitre international, arbitre assistant vidéo. et observateur Fédéral.

La CDA apporte son soutien le plus chaleureux à M. BELCADI Jules un de ses membres, observé ce soir pour sa candidature d'arbitre Assistant Fédéral 3 lors du match opposant Avranches à Cholet en National.

La commission se réjouit de la désignation de Messieurs PASQUALOTTI Gwenaël en qualité d'arbitre assistant et VERNICE Mathieu quatrième arbitre, tous deux arbitres de la Côte d'Azur, lors du trophée des Champions ayant opposé le PSG au FC TOULOUSE au Parc des Princes le 03/01/2024.

A ce jour 304 licences arbitres ont été délivrées dans notre District, en comptabilisant les 34 nouveaux arbitres.

Deux FIA se déroulent à Nice et à Mandelieu où 27 candidats étaient prévus.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour, après avoir approuvé le PV N°11 du 02 décembre 2023.

### **1 – CORRESPONDANCE**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DÉPARTEMENT TECHNIQUE**

La CDA a reçu M. FAKIR Rayan, décision prise par PV distinct.

Le vendredi 05 janvier 2024, les stagiaires des FIA d'octobre 2023 ont été reçus au siège du district de la Côte d'Azur. 23 stagiaires étaient présents sur les 35 convoqués.

Les FIA d'août 2023 avec trois réussites (Garéoult Var) et d'Octobre 2023 en Côte d'Azur avec 31 réussites ont vu 34 stagiaires obtenir la certification théorique.

Le samedi 20 janvier 2024 se déroulera la deuxième réunion plénière de la CRA à la Ligue Méditerranée en présence de son représentant régional Claude COLOMBO et du Président de la CDA Gilles ERMANI.

Une réserve technique confirmée lors d'une rencontre de U15 F du 06/01/2024 opposant le Cavigal Nice Sports à la JS Juan les Pins.

### **3 - DÉPARTEMENT CONTRÔLES**

Lors du week-end des 06 et 07 janvier 2024, 2 observations ont eu lieu.

### **4 - DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS**

Le département désignations a effectué les désignations pour le week-end du 13 et 14 janvier 2024.

**Fin de séance : 21h00**

Le Président de la CDA :  
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de Séance :  
M. MARY Alexandre